

AFFAIRE N° 6
COMPTE ADMINISTRATIF DES CANTINES SCOLAIRES
EXERCICE 1984

LE SECRETAIRE DONNE LECTURE DU RAPPORT.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues
 J'ai l'honneur de soumettre à votre examen le Compte Administratif des Cantines Scolaires,
 pour l'exercice 1984

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT	OPERATIONS DE L'EXERCICE	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 1984
	Déficit	Dépenses	Déficit
	Excédent	Recettes ;	Excédent
INVESTISSEMENT	85 257,54	40 837,70	44 419,84
FONCTIONNEMENT	2 053 858,97	33 851 347,50	7 675 287,00

Ces excédents seront repris au Budget Supplémentaire de l'exercice 1985.
 Je mets la question aux voix.

ARTI CLES	DE P E N S E S	Crédits ouverts	Mandats émis	Crédits reportés	Crédits annulés	Plus value
601	Alimentation	16 371 193,04	12 201 824,57	2 613 163,26	1 556 205,21	
602	Habillement	50 000,00	10 492,77		39 507,23	
604	Combustibles	480 000,00	473 459,66	6 540,34		
605	Produits d'entretien	260 857,00	222 982,01		37 874,99	
609	Fournitures diverses	50 090,00	40 511,40	2 206,60	7 372,00	
611	Rémunération du personnel temporaire (Cantine)	11 795 000,00	11 009 856,08		785 143,92	
615	Rémunérations diverses (Surveillantes)	4 350 000,00	3 605 968,51		744 031,49	
618	Charges Sociales	6 100 000,00	5 905 975,10		194 024,90	
618-91	Cotisations au C.F.P.C.	180 000,00	31 062,03	180 000,00		
631	Réparation, entretien	80 309,60	226 510,00	49 247,57		
633	Patit matériel	280 000,00		53 490,00		
657	Subvention au C.A.S.P.E.C.	170 000,00		162 000,00	8 000,00	
662	Insertions, Fourniture de carnets de bons	107 000,00	99 933,37	1 357,26	5 709,37	
828	Titres admis en non valeur et annulés	150 000,00	5 372,00		144 628,00	
874	Charges exceptionnelles	29 400,00	17 400,00	12 000,00		
	T O T A L	40 453 849,64	33 851 347,50	3 080 005,03	3 522 497,11	
ARTI CLES	R E C E T T E S	Crédits ouverts	Titres émis		Crédits annulés	Plus value
700	Vente de produits (eaux grasses)	58 000,00	64 430,00			6 430,00
704	Portions payantes	1 500 000,00	2 107 684,30			607 684,30
704-21	Reversements C.E.S. - F.P.P. et Divers	498 621,12	235 037,41			263 583,71
7360	Subvention Communale	15 700 000,00	15 700 000,00			
7371	Participation du F.A.S.S.O (Personnel)	5 942 964,57	5 942 964,53		0,04	553 496,75
7372	Participation du F.A.S.S.O. (Fonctionnement)	14 351 983,16	14 905 479,91			
799	Recettes exceptionnelles (Trois Bassins, Garderies)	348 421,82	517 179,38			168 757,56
920	Résultat ordinaire reportés	2 053 858,97	2 053 858,97			
	T O T A L	40 453 849,64	41 526 634,50		263 583,75	1 336 368,61

SECTION D'INVESTISSEMENT

ARTICLES	DEPENSES	CREDITS OUVERTS	REALISATIONS	CREDITS REPORTEES
214	Acquisition de matériel de cantines	304 690,80	40 837,70	263 852,80
ARTICLES	RECETTES	CREDITS OUVERTS	REALISATIONS	CREDITS REPORTEES
060	Excédent reporté	85 257,54		85 257,54
10593	Subvention FASSO pour équipement des cantines	219 432,96		219 432,96
		304 690,50		304 690,50

RECAPITULATION

FONCTIONNEMENT

DEPENSES
RECETTES

PREVISIONS
40 453 849,64
40 453 849,64

REALISATIONS	CREDITS, REPORTES
33 851 347,50	3 080 005,03
41 526 634,50	

RESULTATS
3 522 497,11
1 072 784,86

TOTAL 4 595 281,97

INVESTISSEMENT

DEPENSES
RECETTES

PREVISIONS
304 690,50
304 690,50

REALISATIONS	CREDITS REPORTES
40 837,70	263 852,80
	304 690,50

RESULTATS

NET GLOBAL 4 595 281,97

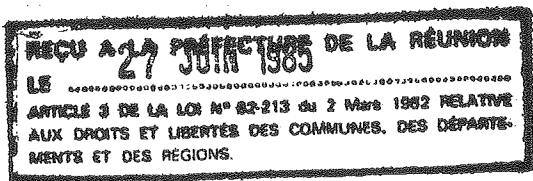
M. HOARAU Marcel donne lecture des avis des Commissions.

Commission des Affaires Générales : A l'occasion de cette affaire, souhaite qu'une meilleure information soit donnée sur le fonctionnement actuel des Cantines Scolaires.

Commission des Finances : Note avec satisfaction que, dès 1984, les consignes données pour l'amélioration de la gestion des Cantines Scolaires ont été respectées. Mais, la "chasse au gaspillage" ne doit avoir comme corollaire qu'un meilleur service pour les enfants, ce qui devient de plus en plus vrai.

Décision du Conseil Municipal

Le rapport et les avis des Commissions sont adoptés à l'UNANIMITE.



LE MAIRE : Vous vous rappelez sans doute les mouvements divers qui ont succédé aux décisions de réorganisation de nos Cantines Scolaires. Nous avons voulu faire en sorte qu'il y ait moins de gaspillage. Nous avons donc dû prendre un certain nombre de mesures ; et il y a eu, comme à chaque fois que se produit un changement, des mouvements de mécontentement, parce que cela ne plaisait pas toujours à tout le monde. Il y a des gens qui ont été dérangés. En définitive surtout, quelques-uns ont essayé d'ameuter la population. Au bout d'un certain temps cependant, on s'est aperçu que cela marchait très bien et que c'était une bonne chose. Cette affaire qui, à l'époque, avait soulevé une certaine émotion, n'en suscite plus aucune à présent. On s'aperçoit qu'il y a eu vraiment une amélioration à la fois dans la gestion et dans le service. C'était d'ailleurs absolument nécessaire.

D'un point de vue financier, il suffit de regarder le budget qui se trouve à la deuxième page. Vous voyez au niveau des recettes (vente de produits) qu'on avait prévu 58 000 Francs et qu'on a 64 430 Francs ; de même les portions payantes : 1 500 000 Francs en prévision et il y a eu 2 107 684,30 Francs en réalisation, etc... Vous voyez donc que les réalisations de ces postes qui traditionnellement (en particulier les portions payantes et les eaux grasses) sont inférieures aux prévisions dans tous les autres budgets, se retrouvent pratiquement pour la première fois être supérieures à ces dernières.

Par ailleurs, je dois dire que les menus se sont bien améliorés. Ils sont maintenant connus des parents, affichés, envoyés à la presse qui les publie et contrôlés par un pédiatre (le Docteur TURQUET) qui fait en sorte que le repas du soir -le menu donné par les parents- puisse être complémentaire du menu du midi qui est quand même principal (du moins, nous le considérons comme tel) dans la vie d'un enfant. De ce côté-là, il est à noter qu'il y a eu une nette amélioration.

Nous pouvons adresser nos félicitations aussi bien à l'Adjointe Spéciale qu'à tous ses collaborateurs, à tous ceux qui ont contribué à cette réalisation.

Applaudissements.

M. GERARD M. : Monsieur le Maire, en votre absence, alors qu'on parlait beaucoup des Cantines Scolaires, j'ai eu l'occasion de participer à une émission radiodiffusée en direct lors de l'animation d'une rue de Saint-Denis ; et, en "colle", on m'avait posé cette question : "On parle beaucoup des Cantines. Qu'en est-il exactement ?". J'avais fait la réponse suivante : "Toute personne, tout parent ou toute association de parents d'élèves voulant contrôler un repas à un jour et à une heure déterminés, de son choix, peut, cinq minutes avant celui-ci, téléphoner à la responsable des Cantines -à Madame FONTAINE, en l'occurrence- ou éventuellement à une employée communale pour rendre visite à une cantine quelconque de la Commune.". Je crois que nous pouvons continuer cette politique. Nous n'avons rien à nous reprocher de ce côté-là.

LE MAIRE : Cela ne veut pas dire qu'il ne peut pas y avoir, ici ou là, un incident de temps à autre. Je vous rappelle que nous servons quelque 20 000 repas par jour. Des incidents sont toujours possibles ; cependant, ils sont extrêmement rares et minimes.

M. GERARD G. : Il ne faut quand même pas tomber dans l'autosatisfaction.

.../...

Il y a deux ou trois ans de cela, on nous présentait le budget et la gestion des Cantines Scolaires comme quelque chose de merveilleux, et on prétendait qu'on ne pouvait pas faire mieux. Puis, on nous dit : "Aujourd'hui, nous avons fait nettement mieux." On ne peut qu'approuver ce qui a été fait. Mais enfin, j'ai l'impression que chacun est en train de s'encenser. Dans deux ou trois ans, on nous montrera qu'on a fait encore mieux.

LE MAIRE : Nous envisageons de décorer et de faire de véritables salles de restaurants des salles des cantines actuelles. Ce sera encore mieux. La vie, c'est de toujours faire mieux.

Mme FONTAINE G. : J'espère, quant à moi, qu'il y aura d'autres changements et qu'on ne va pas s'en tenir qu'à cela. On est là pour progresser, de toute façon.

M. GERARD M. : Monsieur le Maire, ces réflexions que nous faisons sur les Cantines Scolaires ne visent pas à nous "encenser" ou à nous "autosatisfaire". Je le dis d'autant mieux que je ne m'occupe pas du tout des Cantines. Je le fais uniquement pour répondre à un certain nombre d'arguments faux qui ont été avancés par des tracts. Cela revient à dire que quiconque veut contrôler quelque chose peut le faire. Par la suite, si la critique est justifiée, nous aviserons. Nous acceptons n'importe quelle critique, et nous sommes prêts à rectifier toute erreur, mais encore faut-il qu'à la base il y ait une vérité, un constat d'erreur.

LE MAIRE : Je mets cette affaire aux voix.

Le rapport et les avis des Commissions sont adoptés à l'UNANIMITE.